

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le **27 janvier 2022**, à 19 h 30, en vidéo conférence tel qu'exigé par la Santé publique.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Richard Breton  
Siège #2 - Andréanne Boulanger  
Siège #3 - Claude Yockell  
Siège #4 - Marie-Pierre Fortin  
Siège #5 - Patrick Lefrançois  
Siège #6 - Sylvie Laplante

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Samuel Boudreault, maire.  
Est également présente Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1- CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 25 janvier 2022 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de convocation, monsieur de maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance du conseil. Il est 19h34.

**2960-01-2022**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Dépôt de demandes de subvention / Programme d'aide financière du  
fonds de la sécurité routière

4 - VARIA

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Pierre Fortin, secondé par Andréanne Boulanger et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 janvier 2022 soit accepté avec les modifications suivantes :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**3 - SUJETS À DISCUTER**

**2961-01-2022**

3.1 - Dépôt de demandes de subvention / Programme d'aide financière du  
fonds de la sécurité routière

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage désire déposer trois demandes de projets différents dans le programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière;

Il est proposé par Patrick Lefrançois, appuyé par Marie-Pierre Fortin et résolu à l'unanimité.

D'AUTORISER Annie Gagnon, directrice générale à déposer et signer pour et au nom de la municipalité pour le dépôt des projets suivants :

- Installation de trois radars intelligents aux entrées de la municipalité
- Amélioration de la signalisation à l'intersection du rang St-Mathieu, St-David ainsi que rang St-José, St-David
- Changer les lumières au sodium au cœur du village par des lumières LED

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**4 - VARIA**

**5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance extraordinaire du **27 janvier 2022** est fermée à 19h43 .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

---

Samuel Boudreault, maire

---

Annie Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses autorisées pour cette séance du 27 janvier 2022.

---

Annie Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière